

Le vendredi 29 septembre 2023 s'est tenu un Conseil Social d'Administration (CSA), vous trouverez ci-dessous le compte rendu des différents sujets abordés.

1 : validation du précédent PV du CSA du 07 septembre 2023

PV validé et disponible au bureau avec une demande de modification de notre part.

2 : Validation de l'arrêté du 18/09/2023.

Arrêté fixant la liste des représentants des organisations syndicales aptes à siéger en CSA.

3 : présentation des fiches de postes :

1^{er} surveillant QSL :

L'**UFAP UNSa Justice** s'est assurée que la gradée prene son poste dans de bonnes conditions de travail, notamment au niveau du matériel mis à sa disposition.

L'**UFAP UNSa Justice** a fait enlever le fait que « la pause méridienne soit coordonnée avec l'officier de secteur » en mettant en avant la non faisabilité de la coordination de sa pause méridienne avec ce dernier puisque que le gradé à des horaires fixes.

1^{er} surveillant QI-QD :

Aucune modification n'a été apportée.

1^{er} surveillant de bâtiments :

Aucune modification apportée sur les trois bâtiments.

1^{er} surveillant chef de poste :

L'**UFAP UNSa Justice** a demandé la suppression de la phrase « durée d'affectation souhaitable sur le poste : 2 ans ». Cela a également été supprimé sur les autres fiches de poste.

Concernant la fusion de la brigade chef de poste de jour avec la brigade chef de poste de nuit, l'UFAP UNSa Justice s'y est opposée catégoriquement.

A la demande de l'**UFAP UNSa Justice**, L'heure d'ouverture de la PEP le matin a été modifiée, elle passe de 06h15 au lieu de 6h30.

4 : Organisation du service des surveillants postés :

Résultats de la consultation des surveillant pour la mise en place d'un nouveau service en grande et petite semaine :

47 agents se sont exprimés soit 57 % des agents postés

36 agents soit 76 % ont voté positivement et souhaite passer à ce nouveau service

11 agents soit 24 % ont voté négativement et souhaitent rester avec le service actuel.

L'ensemble des Organisations Syndicales a suivi le vote des personnels et chacune a validé ce projet pour une mise en place en janvier 2024 à l'issue du service des fêtes.

L'UFAP UNSa Justice a demandé un « retex » fin avril 2024.

Avec ce nouveau service, comme prévu, nous passerons de 6 à 5 équipes de détention. L'équipe 6 sera sondée pour une répartition en sous-groupe dans les autres équipes.

La modification des pauses méridiennes ne sera effective que si le DIOS valide la charte des temps.

Planning des fêtes : les feuilles de vœux sont disponibles dans le classeur « ORIGINE » nous vous sensibilisons afin que le maximum d'agents se positionnent.

Afin de venir renforcer la détention, l'UFAP UNSa Justice souhaite l'aide des postes fixes lors de cette période sur une journée (de leur choix).

5 : chartes des temps :

Toutes les chartes des temps étudiées en CSA sont disponibles au bureau.

Surveillant détention :

Deux modifications apportées. Le temps de pause qui passe à 45 mn et la durée de travail journalière qui passe à 11h30.

Validée à l'unanimité par les OS

Charte des temps brigade infrastructure :

La Direction souhaite modifier les horaires en passant la brigade à 6h45 le matin pour la prise de service et à 19h le soir pour la fin de service.

L'UFAP UNSa Justice a bien expliquée l'historique de ces horaires qui facilitent les relèves le matin et le soir, notamment celles du PCI-PEP-MIRADOR 1 et 2.

Pour l'UFAP UNSa Justice , l'objectif non avoué de l'administration est tout simplement la chasse au « régul's ».

Résultats des votes des OS : **UFAP 2 contre**, FO 1 contre, SPS 1 Abstention

Charte des temps gradés bâtiments :

Le seul changement concerne les horaires de service seront les suivantes : 06h45–18h30.

Résultats des votes des OS : **UFAP 2 pour**, FO 1 abstention, SPS 1 pour.

Charte des temps chef de poste :

La Direction a la volonté de passer à une brigade de 5 agents en fusionnant la brigade chef de poste avec la brigade chef de poste de nuit.

Pour l'**UFAP UNSa Justice**, il en est hors de question et nous avons clairement dit que nous ne souhaitons aucun changement concernant les chefs de poste.

Résultats des votes des OS : **UFAP 2 contre**, FO 1 contre, SPS 1 pour

La modification est validée !!!....

Les gradés ayant donné leur voix en décembre dernier, à ce syndicat d'amateurs, apprécieront son positionnement sur un sujet aussi sensible...

L'UFAP UNSa Justice, un syndicat de progrès, une présence quotidienne...

Vos représentants
UFAP UNSa Justice en CSA